



Bruxelles, 21 décembre 2010

## **JOCKEY- CLUB DE BELGIQUE**

asbl

Chaussée de La Hulpe, 53

1180 Bruxelles

Tel : 00 32 (0)2 672 72 48

Fax 00 32 (0)2 672 54 77

Chers amis,

Je profite des journées de repos forcé par les conditions climatiques, qui, d'ailleurs, ont raccourci notre saison pour faire le point de l'évolution de quelques dossiers relatifs à notre secteur.

Je remarque que, malgré les conditions restant difficiles, nos socioprofessionnels continuent, avec persévérance, à exercer leurs activités et montrent que « le galop » existe toujours dans notre pays. Ceci est indispensable pour prouver que notre secteur mérite respect et attention. Soyez en remerciés ainsi que tous ceux qui contribuent, à titre divers, à assurer la bonne marche de nos courses. Je remercie aussi l'hippodrome de Mons et les autorités wallonnes, qui, répétons le, ont soutenu les courses à bout de bras.

Nous avons souvent exprimé notre espoir de voir le ciel s'éclaircir et de connaître enfin une relance de nos activités. Je dois constater que les évolutions de la dernière année sont positives à ce sujet.

La loi sur les jeux de hasard va entrer en application début 2011, suite à la fixation des arrêtés d'exécution. Dès lors, les belges pourront prendre des paris mutuels sur les courses étrangères en agences hippiques et en librairies et prochainement par internet. Ceci est une évolution majeure car nos parieurs pourront jouer dans la cour internationale et notre secteur aura des retombées des courses françaises et des grandes courses internationales.

Un accord a été trouvé entre le PMU français, qui a manifesté son souhait de couvrir le marché belge, et Ladbrokes. Cet accord permet, enfin, de terminer les oppositions habituelles depuis des années et tous œuvrent maintenant dans la même direction. Dès début 2011, les agences Ladbrokes prendront les paris mutuels sur courses étrangères. C'est du concret à court terme.

Nous voyons aussi que la Loterie Nationale réévalue sa stratégie et pourrait s'intéresser à nos courses.

Les accords ont aussi été trouvés pour le « retour » versé à la filière belge sur ces paris selon une clé de répartition basée sur la structure régionalisée de notre pays, au vu des dispositions en ce qui concerne la fiscalité régionale et la compétence pour le financement du secteur, régionale elle aussi.

Plus avant encore, les 3 Régions du pays ont pris des initiatives en vue de rendre la fiscalité sur ces paris mutuels hippiques compatibles avec la nécessité de rendre le modèle économique possible vu que la marge sur les paris internationaux est plus petite que celle habituelle sur les paris complexes belges..

Toutes les régions ont fourni un effort très apprécié. C'est aussi par une solidarité entre flamands et wallons, entre trot et galop et par une bonne entente internationale que nous avons pu favoriser cette importante avancée.

Nous pouvons aussi nous réjouir de voir les sociétés mères françaises (France Galop et Cheval Français) soucieuses de soutenir notre secteur. Ainsi, dès 2011, le programme de Ghlin inclura, en fin d'année, une série de journées PMU français au galop. Les allocations seront augmentées et la qualité aussi. Nos hippodromes prouveront qu'ils s'inscrivent dans le mouvement international. C'est une avancée majeure.

Je demande à tous nos socio professionnels de bien préparer ces journées car c'est une chance unique à saisir et il nous faut de belles courses.

Nous envisageons d'ailleurs de réunir les socioprofessionnels pour une réunion de briefing au début de la saison prochaine. Ce sera l'occasion de faire le point, d'échanger idées et évaluations et d'avoir vos avis.

En ce qui concerne les hippodromes, nous avons essayé de garder une porte entre ouverte pour Groenendael, mais le nombre de difficultés rend la chose impossible. Par contre, la piste d'entraînement sera réhabilitée. Les travaux se poursuivent à Ostende et une initiative est prise localement pour y recréer une société de courses et donner des courses en 2012.

Le Jockey Club voit son staff quelque peu modifié, suite au départ à la retraite d'Alex Cloosterin. Alex a travaillé presque quarante ans au SRE et au Jockey Club et je crois que tous l'ont bien connu. Je pense pouvoir formuler au nom de vous tous une bonne retraite bien méritée à notre ami Alex. Je tiens à remercier Alex de son dévouement infatigable pour les courses au galop qu'il a servies durant pratiquement toute sa carrière professionnelle.

Vous voyez que les choses commencent à bouger de manière plus concrète et j'espère que ces informations vous permettront de passer une bonne fin d'année. Vous aurez ensuite la motivation pour faire de 2011 l'année de la relance.

Entretemps je vous adresse mes meilleurs vœux personnels pour vous mêmes et vos proches.

Philippe Casier  
Président